

Programme de maintien de la certification

L'année d'essai du nouveau programme de maintien de la certification du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada a pris fin le 31 décembre 2000. L'année a été planifiée comme une introduction au programme et tout crédit accumulé pendant l'année pouvait être appliqué aux cinq premières années du programme officiel, qui a commencé en janvier 2001.

Je ne sais pas comment le programme a été accueilli au Canada, selon les régions géographiques et les spécialités. Je peux seulement parler de mon expérience personnelle, que j'ai trouvée décevante.

Le fait de travailler dans un établissement d'enseignement devrait faciliter l'accumulation des crédits nécessaires pour les séries de visites ou séances d'enseignement auxquelles il faut participer à cause du poste que l'on occupe à un tel hôpital. Cela ne semble toutefois pas fonctionner ainsi, principalement à cause de la lourdeur inutile de la structure des visites et de leur description, obligatoire pour satisfaire aux exigences du Collège royal. Pour compliquer encore davantage la situation, les organismes nationaux auxquels j'appartiens n'ont pas encore présenté de plan uniforme intégré pour attribuer des crédits aux réunions qui ont une valeur éducative autres que leurs propres réunions nationales. Je ne sais pas si cela vaut

pour d'autres spécialités chirurgicales.

Le Collège royal a donné aux organisations nationales de spécialité la possibilité d'améliorer et de surveiller les activités de perfectionnement professionnel continu (PPC) d'un bout à l'autre du pays. Ces organisations devraient profiter de l'occasion pour intervenir beaucoup plus activement dans toutes ces activités de PPC au Canada — leurs membres auront besoin des crédits qu'il est possible d'obtenir à la suite de ces réunions pour maintenir leur certification et la plupart des organisations pourraient profiter de la plus grande visibilité qu'elles en tireraient auprès de leurs membres respectifs.

Le Collège royal devrait faire sa part en révisant les exigences relatives aux crédits, et notamment en structurant de façon conviviale les visites et les autres activités d'éducation organisées dans les hôpitaux. Il devrait aussi encourager les sociétés nationales de spécialité à participer davantage au processus.

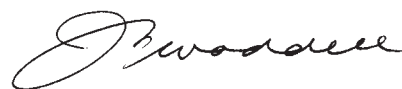
Le programme de maintien de la certification a démarré du bon pied en janvier 2001 et tous les chirurgiens du Canada doivent être prêts à maximiser les possibilités d'accumuler les crédits pour pouvoir satisfaire aux exigences.

Le *Journal canadien de chirurgie* a aussi un rôle à jouer. Comme il peut atteindre la majorité des chirurgiens actifs au Canada, le Journal devrait servir de tribune de mise en commun des expériences et des activités de diverses organisations nationales et des efforts qu'elles déploient pour attribuer des crédits aux activités de PPC conformément aux

lignes directrices du Collège. Le Journal devrait diffuser auprès de ses lecteurs des suggestions pour améliorer le processus. Le Journal peut aussi présenter les opinions des chirurgiens actifs au Canada en ce qui a trait aux initiatives lancées par le Collège royal, et il devrait le faire en réalité. Si nous admettons qu'un processus de maintien de la certification ou de recertification s'impose, pensons-nous que le système actuel est celui qui convient le plus? Y a-t-il des façons de l'améliorer pour réduire au minimum les dépenses et les difficultés qui en découlent pour les chirurgiens actifs membres du Collège royal et qui, à cause du coût ou de la distance, ont peut-être de la difficulté à participer régulièrement aux activités de PPC?

Le Collège royal devrait demeurer à l'écoute des membres comme il l'a fait dans le passé lorsque ceux-ci ont soulevé des questions de fond.

J'aimerais entendre des membres du Collège royal parler de leurs expériences au cours de l'année d'essai du programme de maintien de la certification. La mise en commun de ces expériences pourrait peut-être améliorer le processus global pour tous les chirurgiens du Canada.



James P. Waddell, MD
Coeditor / Corédacteur

© 2001 Canadian Medical Association
© 2001, Association médicale canadienne